Fiche d'inscription saison 2025 - 2026

☐ Nouveau ☐ Réinscription		☐ Epée		☐ Fleuret		
Date de Naissa	ance:/		Prénom:			
			prévenir:			
Responsable long Nom: Profession par	égal ou tuteur (ent 1:	oour les mineurs):	Prénom:			
					 Tel: /	
Mail 2 (si beso	in):				1011	<i>/</i>
Le tarif annue	l comprend l'aff	iliation du tireur a	unrès de la FFF, du co	mité regional Aug	Δ ainsi que l'a	ussurance du
Catégorie	Né(e) en:	mation at their a	on du tireur auprès de la FFE, du comité req Tarif annuel		2 nd Chèque (Oct)	3eme Chèque (Nov)
Baby	M5: 2021 - 2022	175 €	Part FFE et Comité: 2 Part club : 149€	(Sept) 6 € 76 €	50 €	49 €
1re année et +	M7: 2019 – 2020	195 €	Part FFE et Comité: 2 Part club: 169 €	6€ 83€	<mark>56</mark> €	56€
	M9: 2017 - 2018	215 €	Part FFE et Comité: 4 Part club: 169 €	103 €	56€	56€
	À partir de M11: 2016 et avant	229.50 €	Part FFE et Comité: 60. Part club: 169 €	.50 € 117 €	57 €	55.50€
oupe adulte loisir		209.50 €	Part FFE et Comité: 60. Part club: 149 €	.50 € 111 €	50€	48.50€
Groupe artistique		177€	Part FFE et Comité: 2 Part club: 149 €	8€ 78€	50 €	49 €
La première an A not	er: (A partir d <mark>u 2</mark> º (Club partenai	PASS of inscrit dans la mére: Pass region, Pa	ropre gant (15 €) ainsi qu Propre gant (15 €) ainsi qu Propre gant (250 €) ainsi qu Propre gant (250 €) ainsi qu Propre gant (250 €), Atout j Propre gant (15 €), Atout j Propre gant (15 €)	OKIGE à déduire sur la <mark>2</mark> nc eune (-15%)	le licence.	
		CADRE RESERVE	AU MEMBRE DU BUREAU	J DU CEAB:		
□ Un certificat	scription compléte médical de moins (et pièces justific e location	and il comprend: ée recto-verso s d'un mois indiquan atives si réduction) Total INSCRIPTION: (re Total ACHAT:	t "la non-contre-indicatio		scrime" ou l'atte	station de santé
		Total CAUTION:				

Prise en charge par le CEAB:

Les mineurs sont sous la responsabilité de l'association EXCLUSIVEMENT dans la salle d'armes et pendant la durée de la pratique. Un enfant ne peut être laissé seul sans que l'adulte qui l'accompagne ne se soit, auparavant, assuré de la presence effective de la Maître d'armes ou d'un responsible de l'association. L'enfant doit être repris au plus tard 10 min après la fin des cours DANS la salle d'armes. La non observation de cet engagement ne pourra mettre en cause la responsabilité du CEAB.

	• • •		•	/ 1	•
Autor	isation	de so	ins m	ea	icalix.

J'autorise

Je n'autorise pas

La Maître d'armes et/ou les responsables du CEAB à prendre toutes dispositions utiles en ce qui concerne mon enfant en cas d'urgence (entraînements, compétitions, stages) permettant les soins et/ou l'hospitalisation

Allergie(s) connu(e)s: Autre point à signaler:

Choix préférentiel (dans la mesure du possible et de l'urgence): ☐ Clinique ☐ Hôpital

Autorisation de transports:

J'autorise

La Maître d'armes et/ou la personne mandatée par le CEAB à transporter éventuellement en véhicule mon enfant, sur le lieu des stages et compétitions.

Je n'autorise pas

Je m'engage à accompagner occasionnellement mon enfant et d'autres tireurs en

compétitions selon les besoins.

Autorisation de diffusion de l'image:

Le CEAB peut être am<mark>en</mark>é à diffuser les photographies individuelles ou de groups, prises lors de la pratique de l'escrime sur (la)lesquelles figure mon enfant pour l'édition de documents de nature pédagogique (plaquette, site internet, page facebook ...), des expositions à la salle d'armes (Halle des sports de Marlioz), la publication dans la presse locale, départementale ou régionale.

J'autorise

Je n'autorise pas

Le CEAB à diffuser la (les) photographie(s).

Protection des données personnelles:

Les données à caractère personnel, recueillis dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique, sous la responsabilité de le FFE suivant votre quaité de licencié. Ce traitement est destine à la délivrance des licences et à toutes opérations, y compris la promotion, liées à l'organisation des compétitions dont elle a la charge, et peuvent être transmises à des outils numériques facilitant la vie du licencié dans le cadre de l'activité Escrime. Conformément au Droit européen N°2016/679, applicable depuis le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données.

Information relative au contrôle d'honorabilité des encadrants:

La licence me permet d'accéder aux fonctions de dirigeant, d'éducateur et d'encadrant ayant des prérogatives d'organisation ou de responsabilités au sein de la structure, selon les articles L 212-1 et L 322-1 et donc interdites aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visé à l'article L.212-9 du Code du Sport et donc soumises au contrôle de l'honorabilité. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité pourront être transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du Code du Sport soit effectué (interrogation automatique du FIJAIS). En sigant le present document, j'ai compris et j'accepte la transmission des éléments susmentionnés et ledit contrôle.

Date:

Signature de l'adhérent (ou du representant legal):



Pendant les vacances scolaires, les entraînements habituels sont suspendus.